

LE RÔLE DES PROVINCES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je voudrais poser à la ministre une question supplémentaire dans un deuxième domaine assez voisin. A propos de cette question de la participation provinciale aux entretiens commerciaux, la ministre elle-même garantira-t-elle qu'on ne signera pas d'entente avec les États-Unis sans l'accord manifeste des provinces dans les domaines clés qui peuvent les concerner?

M. Andre: Robert Fulford a raison.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai du mal à suivre le député.

Une voix: Qui n'en aurait pas?

Mlle Carney: Je rappelle à nouveau que cette consultation est la plus vaste jamais entreprise par un gouvernement sur une question nationale. Rien que les fonctionnaires provinciaux ont eu 12 réunions, sans parler de la conférence des premiers ministres. Il y a eu des réunions des ministres du Commerce. On discute de la question et on cerne les problèmes depuis plus d'un an. Je suis surprise que le député ne semble pas le savoir. Quinze groupes sectoriels sont en rapports constants avec nous et avec les fonctionnaires du BNC. Les ministres et moi-même allons rencontrer cette semaine des groupes de consultation sectoriels sur le commerce extérieur que je vois régulièrement.

Ce soir, nous devons donc commencer par déterminer ce qui entrera dans un accord global pour voir si cela relève de la compétence fédérale ou provinciale. Je fais remarquer au député que la négociation des traités internationaux relève de la compétence fédérale.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'AVENIR DES BUREAUX DE POSTE RURAUX

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, le ministre responsable de Postes Canada a déclaré hier devant un comité permanent:

Ving mille Canadiens subiront une crise cardiaque cette année. Si nous possédions la liste de ces personnes, cela nous éviterait beaucoup d'inquiétudes.

Le ministre se rend-il compte que les Canadiens ne s'attendent pas à ce qu'il dresse la liste des 20 000 personnes qui souffriront d'une crise cardiaque? Des millions de ruraux canadiens veulent plutôt savoir, pour soulager leur inquiétude, si le ministre va déclarer maintenant qu'on ne fermera le bureau de poste d'aucun village sans la permission des habitants de ce village?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, si on fait la part des excès de langage, c'est en somme ce que j'ai dit. Je ne suis pas capable de prédire à quel moment un maître de poste quittera son emploi, prendra sa retraite ou démissionnera ou un bureau de poste sera réduit en cendres que de prédire quels sont les 20 000 Canadiens qui auront une crise cardiaque cette année. Lorsque cela se produira, nous étudierons la situation et

Questions orales

nous modifierons peut-être le service postal, s'il y a lieu. Mais nous le ferons en consultant le député local et les personnes visées. Le changement proposé devra pouvoir être accepté par les personnes raisonnables.

LES POINTS DE SERVICE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, dans sa lettre aux députés, le ministre a écrit que Postes Canada a l'intention de confier au secteur privé la plupart de ses points de service des régions rurales. Il a déclaré hier devant le comité:

Les restaurants McDonald sont capables de prédire combien de hamburgers les Canadiens mangeront et à quel endroit leurs consommateurs vivront probablement au cours des cinq prochaines années, soit la période couverte par le dernier plan de Postes Canada.

Je demande au ministre ce que les restaurants McDonald peuvent bien avoir à faire avec Postes Canada. Devons-nous nous attendre à ce que les bureaux de poste ruraux soient bientôt installés dans les restaurants McDonald sous le gouvernement actuel? Les ruraux canadiens ne veulent pas qu'on change leurs bureaux de poste; ils veulent qu'ils restent là où ils sont. Le ministre souffre-t-il d'une grave crise de Mac?

Des voix: Bravo!

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je suis toujours enchanté de me faire poser une question par le Ronald McDonald du parti libéral.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Andre: Monsieur le Président, nous avons effectivement l'intention de recourir à la privatisation parce que nous croyons que le public obtiendrait un meilleur service, par exemple si les points de service postaux étaient installés dans des points de vente au détail ouverts 12 heures par jour alors que les bureaux de poste ne sont ouverts que de neuf heures à 17 heures. Nous pensons qu'il est possible de donner un meilleur service au public en privatisant et d'épargner de l'argent du même coup. Nous en épargnerons peut-être assez pour acheter l'un des bébés marionnettes de McDonald au député. Gonzo pourrait peut-être lui convenir.

* * *

[Français]

LA MAGISTRATURE

ON DEMANDE QUE LE QUÉBEC SOIT CONSULTÉ AVANT DE NOMMER UN JUGE DU QUÉBEC À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice, en l'absence du premier ministre.

Récemment, le ministre québécois délégué aux Affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, a demandé au premier ministre de consulter le Québec avant de nommer un juge du Québec à la Cour suprême du Canada.